

**Appel à propositions Facilité alimentaire**  
**Facilité de réponse rapide à la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement**

Réf.: 128608

Budget global: 200 000 000 euros

Date limite de soumission des notes succinctes : **24 juin 2009**

**Objectif :** Lutter contre les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires observée à la fin de 2007 et durant le premier semestre de 2008 sur les populations pauvres et stimuler le secteur agricole dans les pays en développement.

**Durée :** « La mise en œuvre des actions proposées dans le cadre du présent appel à propositions devra être achevée pour le 31 octobre 2011. »

**Résultats attendus :**

- Amélioration de l'accès aux intrants et services agricoles, y compris les engrais et les semences, une attention particulière étant accordée aux infrastructures locales et à leur disponibilité;
- Préservation et amélioration de la capacité de production agricole et satisfaction des besoins en aliments de base des populations les plus vulnérables, y compris les enfants (mesures du type «filet de sécurité »)
- Accroissement de la production, par des actions au niveau local, telles que le microcrédit, l'investissement, l'équipement, les infrastructures et le stockage, la formation professionnelle et le soutien aux groupements professionnels du secteur agricole.

**Pays éligibles :** 35 pays admissibles au bénéfice du présent appel à propositions (allocation entre 2 et 15 millions d'euros selon le pays) : Afghanistan\*, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge\*, République démocratique du Congo\*, Érythrée\*, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guinée-Bissau\*, Guinée\*, Haïti\*, Kenya, Laos\*, Lesotho, Liberia\*, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie\*, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Pakistan, Philippines, Sao Tomé-et-Principe\*, Sénégal, Sierra Leone\*, Tanzanie, Togo\*, Yémen, Zambie.

*\* Etats dits « fragiles » : règles financières particulières*

**Candidats éligibles :** Collectivités territoriales, associations représentatives de collectivités territoriales, ONG, Organisations du secteur privé, institutions financières...

**Modalités de candidature :**

- Pour les **CT européennes** demandeuses : Montant min. / max. de cofinancement: 2 000 000 euros / 5 000 000 euros - Taux max. de cofinancement : 50 %
- Pour les **CT des pays partenaires** demandeuses : Montant min. / max. de cofinancement: 1 000 000 euros / 5 000 000 euros - Taux max. de cofinancement : 90 %
- Chaque proposition présentera ses propres indicateurs de performance et de succès, qui devront être objectifs et vérifiables.
- Les actions proposées peuvent concerner plusieurs pays mais devront répondre aux besoins et priorités particuliers de chaque pays.
- La réponse en consortium (au minimum 2 organisations) est encouragée.
- Procédure en 2 étapes (note succincte puis dossier complet de candidature)
- Enregistrement obligatoire dans le système PADOR pour les demandeurs et les partenaires
- Candidature possible en français, anglais, espagnol et portugais.

**Questions possibles jusqu'au 8 juin 2009 par mail :** [EuropeAid-FoodFacility@ec.europa.eu](mailto:EuropeAid-FoodFacility@ec.europa.eu)

Contact:

Hélène Migot, Institutions européennes / Asie

Email: [h.migot@cites-unies-france.org](mailto:h.migot@cites-unies-france.org) / Tél.: 01 53 41 81 99